

DEPARTEMENT
DE L'INDRE

COMMUNE
ARDENTES

Nombre de conseillers
en exercice : 27
présents : 16
votants : 20 (dont 4 pouvoirs)

date de convocation 1^{er} décembre 2025

certifié exécutoire
transmis à la Préfecture
le 12/12/2025

publié, affiché le 12/12/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Gilles CARANTON, maire,

Etaient présents : Mesdames BEHRA, FOURRÉ, ARDOUIN, Messieurs PINCHAULT, DALOT, SALADIN, adjoints, Mesdames BOUSSARDON, LAPLAINE, GAUFILLET, MOREAU JOSEPH, VIOL, LANDRON et Messieurs PINON, GÉRARD, LOUET

Excusés : Madame GERBEAUD qui donne pouvoir à Madame ARDOUIN, Madame BIGNON qui donne pouvoir à Madame BEHRA, Monsieur BARACHET qui donne pouvoir à Monsieur PINCHAULT, Monsieur BOUTIN qui donne pouvoir à Madame BOUSSARDON, Messieurs PAQUET, BERNARDET,

Absents : Mesdames, LE CARER-MIOTTON, DESMAISON, PRUNIER, et Messieurs, CHABENAT, GAURIAT

Madame FOURRÉ a été élue secrétaire.

Délibération n° 089/2025

Objet : Tarifs 2026 Animaux errants

Rapporteur : Jacky PINCHAULT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de fixer les tarifs pour l'année 2026 pour les frais occasionnés lors du ramassage des animaux errants comme suit :

Forfait capture sur la voie publique	Montant par animal 1 ^{ère} fois	Montant récidive
Semaine entre 8H et 17H	50,00 €	75,00 €
Semaine entre 17H et 8H	100,00 €	125,00 €
Samedis, dimanches et jours fériés	150,00 €	190,00 €
Transport à la fourrière	50,00 €	50,00 €

Les frais de vétérinaire engagés par la commune seront facturés au propriétaire de l'animal dans sa totalité.

Avis favorable de la commission économie, finances et affaires générales dans sa séance du 26 novembre 2025

Ardentes le 10 décembre 2025

Extrait certifié conforme

Le Maire

Gilles CARANTON

Accusé de réception en préfecture
036-213600059-20251209-2025-089-DE
Date de télétransmission : 12/12/2025
Date de réception préfecture : 12/12/2025

La secrétaire,

Annick FOURRÉ

